

Démarche	: Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)
Organisme	: Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Provence-Alpes-Côte d'Azur Direction création, publics et territoires

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de **candidature à l'appel à projets Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

Pour en savoir plus sur la démarche, rendez-vous sur : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-sante-handicap-et-dependance>

La démarche s'adresse à des structures de santé associées à des structures culturelles.

Concernant les structures de santé, cela inclut : les établissement de santé, les structures de ville, les associations de prévention, ainsi que les acteurs du champ du handicap, des personnes âgées, de la santé mentale, des addictions.

Sur la page suivante, **veuillez renseigner le SIRET de la structure portant administrativement le projet**.

Informations préliminaires : données personnelles

Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document ci-dessous :

Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743> (CGU, article 6).

Formulaire de demande

La structure portant administrativement le projet est

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

La structure de santé

La structure culturelle

La structure portant administrativement le projet est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Une association

Un établissement public / service de l'État

Un organisme privé

La structure de santé partenaire est

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Etablissement de santé

Association de prévention

Structure de ville

Acteurs du champ du handicap

Acteurs du champ des personnes âgées

Acteurs du champ de la santé mentale

Acteurs du champ des addictions

Numéro FINESS EJ de la structure de santé

Le numéro FINESS est composé de 9 caractères dont les 2 premiers correspondent au numéro de département d'implantation.

Numéro FINESS ET de la structure de santé

Type de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Première demande

Vous avez déjà bénéficié d'un financement Culture et Santé en tant que structure de santé

Vous avez déjà bénéficié d'un financement Culture et Santé en tant que structure culturelle

En quelle(s) année(s) ?

Avez-vous sollicité un autre financeur public pour le présent projet ?

Le détail des autorités administratives sollicitées (nom et montant) est à détailler dans le budget du projet, dans la partie 4 ci-après.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'association est-elle affiliée à un réseau, une union ou une fédération ?

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Noms des réseaux, unions ou fédérations

Merci de saisir les noms complets séparés par un point virgule. Ne pas utiliser de sigle.

1.1. Identité de la structure portant administrativement le dossier

Veuillez renseigner dans cette partie les informations de la structure de santé.

Veuillez renseigner dans cette partie les informations de la structure culturelle.

Précision

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffé les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.

Numéro du récépissé en préfecture

Le cas échéant, si vous n'avez pas encore de RNA.

L'adresse de correspondance est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

L'adresse du siège social

Une autre adresse

Adresse de correspondance

Description succincte de l'activité de la structure et de ses caractéristiques

Représentant légal de la structure

Civilité

Mme

M.

Prénom

Nom

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Personne chargée du suivi du présent dossier

La personne en charge du suivi du dossier est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le représentant légal de la structure

Une autre personne

Civilité

Mme

M.

Prénom

Nom

Fonction

Adresse électronique

Numéro de téléphone

1.2. Identité de la structure partenaire

Veuillez renseigner dans cette partie les informations de la structure culturelle.

Veuillez renseigner dans cette partie les informations de la structure de santé.

Numéro SIRET de la structure partenaire

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Nom de la structure partenaire

L'adresse de correspondance est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

L'adresse du siège social

Une autre adresse

Adresse de correspondance

Description succincte de l'activité de la structure et de ses caractéristiques

Responsable légal de la structure

Civilité

Mme

M.

Prénom

Nom

Fonction

Adresse électronique

Personne chargée du suivi du présent dossier

La personne en charge du suivi du dossier est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le représentant légal de la structure

Une autre personne

Civilité

Mme

M.

Prénom

Nom

Fonction

Adresse électronique

Numéro de téléphone

1.3. Informations complémentaires sur la structure de santé

Le projet d'établissement contient-il un volet culturel ?

Si le volet culturel n'existe pas, la structure s'engage à formaliser sa volonté politique culturelle à l'issue du projet présenté et à l'annexer au projet d'établissement. Veuillez joindre une lettre d'intention de la direction en ce sens.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Extrait du projet d'établissement ou la lettre d'intention de la direction

Le présent projet est-il mentionné dans le volet culturel de la structure de santé ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

La structure dispose-t-elle d'équipements culturels (salle, bibliothèque, etc.) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez

Responsable culturel de la structure de santé

Y a-t-il un responsable culturel au sein de la structure de santé ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Civilité

Mme

M.

Prénom

Nom

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse électronique

2. Autres structures de santé ou culturelles partenaires du projet

Le projet est réalisé avec

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Une ou plusieurs autres structures de santé
- Une ou plusieurs autres structures culturelles
- Aucune autre structure de santé ou culturelle

Autre structure de santé

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Responsable légal de la structure

Prénom et nom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Personne référente du projet

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Informations complémentaires sur la structure

La structure bénéficie-t-elle d'un label ou d'une convention avec l'Etat (ministère de la Culture) ?

Oui

Non

Description succincte de l'activité de la structure et de ses caractéristiques

Un partenariat antérieur a-t-il été établi avec une structure culturelle ?

Oui

Non

Décrivez succinctement les actions menées, le cas échéant

Autre structure de santé ?

Pour ajouter une structure de santé, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Autre structure de santé »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Responsable légal de la structure

Prénom et nom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Personne référente du projet

Prénom et nom

Si différent du responsable de la structure

Adresse électronique

Si différent du responsable de la structure

Numéro de téléphone

Si différent du responsable de la structure

Informations complémentaires sur la structure

La structure bénéficie-t-elle d'un label ou d'une convention avec l'Etat (ministère de la Culture) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Description succincte de l'activité de la structure et de ses caractéristiques

Un partenariat antérieur a-t-il été établi avec une structure culturelle ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Décrivez succinctement les actions menées, le cas échéant

Autre structure de santé ?

Pour ajouter une structure de santé, cliquez sur le bouton "**> Ajouter un élément**" pour « Autre structure de santé »

Dénomination

Forme juridique

Responsable légal de la structure

Prénom et nom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Personne référente du projet

Prénom et nom

Si différent du responsable de la structure

Adresse électronique

Si différent du responsable de la structure

Numéro de téléphone

Si différent du responsable de la structure

Informations complémentaires sur la structure

La structure bénéficie-t-elle d'un label ou d'une convention avec l'Etat (ministère de la Culture) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Description succincte de l'activité de la structure et de ses caractéristiques

Un partenariat antérieur a-t-il été établi avec une structure culturelle ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autre structure de santé ?

Pour ajouter une structure de santé, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Autre structure de santé »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Autre structure culturelle

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Responsable légal de la structure

Prénom et nom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Personne référente du projet

Prénom et nom

Si différent du responsable de la structure

Adresse électronique

Si différent du responsable de la structure

Numéro de téléphone

Si différent du responsable de la structure

Informations complémentaires sur la structure

La structure bénéficie-t-elle d'un label ou d'une convention avec l'Etat (ministère de la Culture) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Un partenariat antérieur a-t-il été établi avec une structure de santé ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Décrivez succinctement les actions menées, le cas échéant

Autre structure culturelle ?

Pour ajouter une autre structure culturelle, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Autre structure culturelle »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Responsable légal de la structure

Prénom et nom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Personne référente du projet

Prénom et nom

Si différent du responsable de la structure

Adresse électronique

Si différent du responsable de la structure

Numéro de téléphone

Si différent du responsable de la structure

Informations complémentaires sur la structure

La structure bénéficie-t-elle d'un label ou d'une convention avec l'Etat (ministère de la Culture) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Description succincte de l'activité de la structure et de ses caractéristiques

Un partenariat antérieur a-t-il été établi avec une structure de santé ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Décrivez succinctement les actions menées, le cas échéant

Autre structure culturelle ?

Pour ajouter une autre structure culturelle, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Autre structure culturelle »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Responsable légal de la structure

Prénom et nom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Personne référente du projet

Si différent du responsable de la structure

Adresse électronique

Si différent du responsable de la structure

Numéro de téléphone

Si différent du responsable de la structure

Informations complémentaires sur la structure

La structure bénéficie-t-elle d'un label ou d'une convention avec l'Etat (ministère de la Culture) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Description succincte de l'activité de la structure et de ses caractéristiques

Un partenariat antérieur a-t-il été établi avec une structure de santé ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Décrivez succinctement les actions menées, le cas échéant

Autre structure culturelle ?

Pour ajouter une autre structure culturelle, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Autre structure culturelle »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

3.1. Présentation du projet

Rappel

Les actions d'art-thérapie, de diffusion ou d'animation artistique ne relèvent pas de l'appel à projets Culture et Santé.

La présence artistique est de 6 semaines minimum (continue ou non).

Intitulé du projet

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

Domaine culturel et artistique principal

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Archéologie
- Architecture
- Archives
- Arts de la rue
- Arts plastiques
- Audiovisuel
- Chant
- Cinéma
- Cirque
- Conte
- Culture scientifique, technique et industrielle
- Danse
- Design
- Ethnologie
- Langue française et langues de France
- Livre et Lecture
- Maîtrise du français
- Marionnettes
- Médias
- Métiers d'arts
- Monuments historiques
- Musées
- Musique
- Numérique
- Patrimoine culturel immatériel (PCI)
- Photographie
- Théâtre

Domaine(s) culturel(s) et artistique(s) secondaire(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Archéologie
- Architecture
- Archives
- Arts de la rue

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

- Arts plastiques
- Audiovisuel
- Chant
- Cinéma
- Cirque
- Conte
- Culture scientifique, technique et industrielle
- Danse
- Design
- Ethnologie
- Langue française et langues de France
- Livre et Lecture
- Maîtrise du français
- Marionnettes
- Médias
- Métiers d'arts
- Monuments historiques
- Musées
- Musique
- Numérique
- Patrimoine culturel immatériel (PCI)
- Photographie
- Théâtre

Historique du partenariat et du projet

Si l'action a été soutenue en 2024 ou en 2025, un bilan qualitatif et financier vous sera demandé dans la partie 4 ci-après.

Intention artistique

Le projet de création artistique et de médiation proposé à destination du public de santé ou médico-social s'appuie sur le travail de création et de diffusion développé par l'artiste ou l'équipe artistique.
Une note d'intention artistique détaillée est à joindre en partie 4. du dossier.

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

Objectifs du projet

Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre.

Description du projet et de sa mise en œuvre

Présentez les principales étapes de la réalisation du projet (mode opératoire, rythme, calendrier détaillé, articulation éventuelle avec d'autres partenaires).

Précisez le nombre d'heures d'intervention en présence du public pour chaque artiste, le nombre d'heures d'intervention en création sans le public pour chaque artiste, le taux horaire de rémunération, le volume horaire total en présence artistique.

La participation active des personnes accueillies et/ou du personnel à la pratique artistique ainsi que l'objet artistique du projet doivent apparaître explicitement.

Description du parcours culturel (accès aux œuvres et aux lieux culturels) organisé dans le prolongement de la proposition de pratique artistique

Bénéficiaires du projet

Quels sont les publics concernés par votre projet ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Petite enfance (- de 6 ans)

Enfants (6-12 ans)

Jeunes (13-25 ans)

Adultes (26-65 ans)

Séniors (+ 65 ans)

Le public de votre projet est-il intergénérationnel ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Votre projet s'adresse à

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Des personnes sous main de justice

Des personnes en situation de handicap

Des personnes en structures de santé/médico-sociales

Des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité

Précisez

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Etudiants en santé
- Femmes enceintes
- Jeunes 16-30 ans en insertion professionnelle
- Parents
- Personnes avec maladies chroniques
- Personnes en difficultés socio-économiques
- Personnes en souffrance psychique
- Professionnels (social, médical, éducation, etc.)

Type de bénéficiaires du projet

Type de bénéficiaires

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Patients
- Personnel
- Familles

Nombre approximatif

Principales caractéristiques du public cible

Motivations de ce choix

Autre type de bénéficiaires ?

Pour ajouter un type de bénéficiaires, cliquez sur le bouton "**> Ajouter un élément pour « Type de bénéficiaires du projet »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Type de bénéficiaires

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Patients
- Personnel
- Familles

Nombre approximatif

Principales caractéristiques du public cible

Motivations de ce choix

Autre type de bénéficiaires ?

Pour ajouter un type de bénéficiaires, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Type de bénéficiaires du projet »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Type de bénéficiaires

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Patients
- Personnel
- Familles

Nombre approximatif

Principales caractéristiques du public cible

Motivations de ce choix

Autre type de bénéficiaires ?

Pour ajouter un type de bénéficiaires, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Type de bénéficiaires du projet »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Modalités pratiques de réalisation

Département(s) concerné(s) par le projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- 04 - Alpes-de-Haute-Provence
- 05 - Hautes-Alpes
- 06 - Alpes-Maritimes
-

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

83 - Var

84 - Vaucluse

Adresse principale de réalisation du projet

Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ?

Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française.

Accéder à la liste des territoires concernés

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quartier(s) prioritaire(s) de la politique de la ville concerné(s) par le projet

Commencez à renseigner le nom d'un QPV, puis sélectionnez-le dans la liste.

(ou) Pour accéder aux QPV d'un département, tapez le code du département (exemple : 95).

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

(04) Centre Ville - Pigeonnier (Digne-les-Bains)

(04) Quartier Est (Manosque)

(04) Quartier Ouest (Manosque)

(05) Quartier du Haut-Gap (Gap)

(06) Las Planas - Le Rouret (Nice)

(06) Cœur De Ville - Hauts De Vallauris (Vallauris)

(06) Ranguin - Saint Pierre - Colline - Frayère (Cannes, Le Cannet)

(06) Grand Centre (Grasse)

(06) Les Fleurs de Grasse (Grasse)

(06) La Condamine (Drap)

(06) Centre (Carros)

(06) Les Moulins - Le Point Du Jour (Nice, Saint-Laurent-du-Var)

(06) Les Sagnes (Nice)

(06) Centre (Nice)

(06) Paillon (Nice)

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

- (06) Centre (Vence)
- (06) Le Château (Saint-André-de-la-Roche)
- (13) Florida Parc (Marignane)
- (13) Quartier Centre Ville (Berre-l'Étang)
- (13) Saint Henri (Marseille)
- (13) La Viste (Marseille)
- (13) Roquecoquille (Châteaurenard)
- (13) La Gavotte - Peyret (Septèmes-les-Vallons)
- (13) Château Saint Loup (Marseille)
- (13) La Capelette (Marseille)
- (13) Griffieuille (Arles)
- (13) Barriol (Arles)
- (13) Le Trébon (Arles)
- (13) Centre Historique - Ferrages (Tarascon)
- (13) Jas-De-Bouffan (Aix-en-Provence)
- (13) Beisson (Aix-en-Provence)
- (13) Encagnane (Aix-en-Provence)
- (13) Corsy (Aix-en-Provence)
- (13) Secteur Centre (Vitrolles)
- (13) La Frescoule (Vitrolles)
- (13) Le Charrel (Aubagne)
- (13) Mas de Pouane (Martigues)
- (13) Notre Dame Des Marins (Martigues)
- (13) Canto Perdrix (Martigues)
- (13) Les Aigues Douces (Port-de-Bouc)
- (13) Les Comtes (Port-de-Bouc)
- (13) Centre Historique (Orgon)
- (13) Quartier Béalet-Bessons-Mariélie (Berre-l'Étang)
- (13) Les Canourgues (Salon-de-Provence)
- (13) La Monaque (Salon-de-Provence)
- (13) Centre ville (Marignane)
- (13) Centre Ville 1er et 2e Arrondissements (Marseille)
- (13) Canet Arnavaux Jean Jaurès (Marseille)
-

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

- (13) La Cravache Le Trioulet (Marseille)
- (13) La Cayolle (Marseille)
- (13) La Sauvagère (Marseille)
- (13) Benza (Marseille)
- (13) Saint Thys (Marseille)
- (13) Air Bel (Marseille)
- (13) La Rougrière (Marseille)
- (13) Valbarelle Néréïdes Bosquet (Marseille)
- (13) Les Escourtines (Marseille, La Penne-sur-Huveaune)
- (13) Malpassé Corot (Marseille)
- (13) Balustres Cerisaie (Marseille)
- (13) Frais Vallon (Marseille)
- (13) Le Clos La Rose (Marseille)
- (13) Le Petit Séminaire (Marseille)
- (13) La Marie (Marseille)
- (13) Les Olives (Marseille)
- (13) La Simiane La Paternelle Vieux Moulin (Marseille)
- (13) Saint Gabriel Bon Secours (Marseille)
- (13) Saint Jérôme Les Tilleuls (Marseille)
- (13) Grand Saint Barthélémy (Marseille)
- (13) Le Castellas Les Micocouliers (Marseille)
- (13) La Castellane La Bricarde (Marseille)
- (13) Plan d'Aou Saint Antoine (Marseille)
- (13) Consolat Ruisseau Mirabeau (Marseille)
- (13) Saint Louis Campagne Lévêque (Marseille)
- (13) Les Aygalades (Marseille)
- (13) Kalliste La Granière La Solidarité (Marseille)
- (13) La Savine Bosphore (Marseille)
- (13) Les Tilleuls La Maurelette (Marseille)
- (13) Cap Janet La Cabucelle Les Crottes (Marseille)
- (13) La Visitation - Bassens (Marseille)
- (13) Saint André (Marseille)
- (13) Le Prépaou (Istres)
-

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

- (13) La Maille (Miramas)
- (13) La Soude Bengale (Marseille)
- (13) Caillols La Moularde (Marseille)
- (13) Boudème-Les Deux Portes-Bargemont (Martigues)
- (13) Quartier prioritaire de Port-Saint-Louis (Port-Saint-Louis-du-Rhône)
- (83) L'Agachon (Fréjus)
- (83) Centre Ville (Draguignan)
- (83) Les Collettes (Draguignan)
- (83) Centre Ville (Le Muy)
- (83) Romain Rolland (La Garde)
- (83) Centre Ville (Hyères)
- (83) Val Des Rougières (Hyères)
- (83) Berthe (La Seyne-sur-Mer)
- (83) Centre Ville (La Seyne-sur-Mer)
- (83) La Beaucaire (Toulon)
- (83) La Florane (Toulon)
- (83) Pontcarral (Toulon)
- (83) Pont Du Las - Rodeilhac (Toulon)
- (83) Beaulieu- Sainte Marie (Toulon)
- (83) Sainte Musse (Toulon)
- (83) Centre Ville (Toulon)
- (83) Le Jonquet - La Baume- Le Guynemer (Toulon)
- (83) La Gabelle (Fréjus)
- (83) Centre Ville - Le Vergeiras (Le Luc)
- (83) Centre Ville (Brignoles)
- (83) Le Carami (Brignoles)
- (83) La Rode (Toulon)
- (83) Saint-Jean-du-Var (Toulon)
- (84) Les Griffons - Centre ville (Sorgues)
- (84) Monclar - Champfleury - Rocade Sud - Barbière - Croix des Oiseaux (Avignon)
- (84) Reine Jeanne - Saint Jean - Grange d'Orel (Avignon)
- (84) Saint Chamand (Avignon)
- (84) Camp Rambaud - Les Mérides - Joffre - Centre Ville (Le Pontet)
-

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

- (84) Centre ville (Carpentras)
- (84) Amandiers - Éléphant (Carpentras)
- (84) Pous-du-Plan (Carpentras)
- (84) Quintine - Villemarie - Bois de l'Ubac - Le Parc (Carpentras)
- (84) Fourchevieilles - Comtadines - L'Aygues (Orange)
- (84) Nogent - Saint Clément (Orange)
- (84) Générat - Establet (Sorgues)
- (84) Chaffunes (Sorgues)
- (84) Vieux Moulin - Centre ville - Les Mûriers (Monteux)
- (84) Centre ancien - Saint Michel (Apt)
- (84) Vallades - Rebenas - Clos Saint Michel - Capucins (L'Isle-sur-la-Sorgue)
- (84) Centre ancien - Les Tours - La Gaillarde - Mistral - Sévigné (Valréas)
- (84) Docteur Ayme - Condamines - Barillon - Saint Martin - Bon Puits - Saint Gilles - Ratacans (Cavaillon)
- (84) La Clède - Gare - Route de Pertuis - Sainte Anne (Cavaillon)
- (84) Centre Ancien - Giono (Bollène)
- (84) Pont des Deux Eaux (Avignon)
- (84) Broquetons - Sainte Catherine (Avignon)

Date prévisionnelle de début du projet

Date prévisionnelle de fin du projet

Calendrier prévisionnel détaillé

Vous pouvez détailler ici les étapes du projet.

Actions de communication prévues autour du projet

Il est rappelé que tout support de communication comprendra : le logo des trois financeurs et la mention « Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Agence Régionale de Santé et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du programme Culture et Santé ».

Liens envisagés avec les partenaires locaux

Collectivités territoriales, équipements culturels de proximité, écoles, etc.

Modalités de restitution envisagées

Une restitution doit être systématiquement envisagée et assurée a minima au sein de la structure de santé et/ou dans la structure culturelle associée au projet. Aucune forme particulière n'est attendue. Peuvent être envisagés un temps de partage public, une édition, un format numérique, etc. Il s'agit de partager et de rendre visible l'action réalisée, de marquer la fin du projet et/ou d'en restituer une trace aux participants.

Modalités pratiques d'organisation

Concertation entre les acteurs, comité de suivi, etc.

Espaces, lieu de travail, hébergement mis à disposition par la structure de santé

Evaluation du projet

Méthode d'évaluation prévue

Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus.

Exemples : public touché, conformité des travaux, fréquentation, types de publics, degré de satisfaction des visiteurs, etc.

Quelles sont vos attentes en termes d'impact sur les bénéficiaires, le territoire, l'activité de la structure culturelle et/ou des structures impliquées ?

Compléments

Autre(s) précision(s) relevant de la présentation générale du projet

Exemples : agrément(s) administratif(s), reconnaissance d'utilité publique, assujettissement aux impôts commerciaux, liste des adhérents personnes morales, etc.

Documents complémentaires relatifs au projet
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
 Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
 Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
 Document

3.2. Artistes et personnel intervenants

Artiste intervenant

Prénom et nom

Spécialité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV

Quel est le lien entre ce projet et l'activité de création présente ou passée de l'artiste ?

Autre artiste ?

Pour ajouter un artiste, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Artiste intervenant »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Prénom et nom

Spécialité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV

Quel est le lien entre ce projet et l'activité de création présente ou passée de l'artiste ?

Autre artiste ?

Pour ajouter un artiste, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Artiste intervenant »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

CV

Pour ajouter un artiste, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Artiste intervenant »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Les personnels encadrant le projet prennent une part active dans l'élaboration de celui-ci.

3.3. Financement du projet

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

Attention : n'indiquez QUE le coût des charges directes.

Ni le temps mis à disposition sur le projet par le personnel de la structure culturelle (médiation, coordination administrative, etc.), ni les frais de fonctionnements courants ne peuvent être comptabilisés parmi les frais directs liés à l'action.

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

Le temps soignant ne peut être comptabilisé comme un apport financier.

La structure de santé doit participer financièrement au projet, à hauteur de 10% minimum. Le temps des soignants ou la mise à disposition de locaux ne pouvant en aucune manière être comptabilisés comme un apport financier.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

En cours

Nom du partenaire

État du financement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Acquis

En cours

Nom du partenaire

État du financement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Acquis

En cours

3.4. Moyens humains affectés au projet

Vous n'êtes pas concerné(e) par cette partie.

Personnels participant activement au projet

Pour chacune des catégories de personnes participant activement au projet, indiquez le **nombre de personnes** puis le nombre en **équivalent temps plein travaillé (ETPT)**.

Indiquez "0" le cas échéant.

Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles (ETPT)

Nombre de salariés

Nombre de salariés (ETPT)

... dont salariés en CDI

... dont salariés en CDI (ETPT)

... dont salariés en CDD

... dont salariés en CDD (ETPT)

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

... dont emplois aidés

Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

... dont emplois aidés (ETPT)

Nombre de volontaires (services civiques, ...)

Nombre de volontaires (ETPT)

Informations complémentaires

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre du projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien ? (ETPT)

Commentaire éventuel sur les moyens matériels et humains

4. Attestations

Je soussigné(e)

Prénom et nom

en ma qualité de

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Représentant légal ou statutaire de l'association

Personne dûment habilitée (mandataire)

déclare :

représentant légal de la structure, déclare :

que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)

Cochez la mention applicable

Oui

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics

Cochez la mention applicable

Oui

Non

que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte

Cochez la mention applicable

Oui

Non

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Cochez la mention applicable

Oui

Non

que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, en numéraire ou en nature) sur les trois derniers exercices (dont exercice en cours)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Inférieur ou égal à 750.000 €

Supérieur à 750.000 €

que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de la structure

Cochez la mention applicable

Oui

Non

5. Pièces justificatives à joindre au dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pouvoir du mandataire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre d'engagement cosignée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Note d'intention artistique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB de la structure portant administrativement le dossier

Format PDF.

Le nom et l'adresse éventuellement présents sur le RIB doivent correspondre exactement aux informations de l'avis SIRENE.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bilan qualitatif et financier de la dernière action soutenue au titre du dispositif Culture et Santé

Culture et Santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2026)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget annuel global prévisionnel de la structure culturelle

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Les montants du budget sont exprimés en

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- TTC

- HT

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget du projet

Le budget prévisionnel du projet équilibré et détaillé doit faire apparaître :

- le tarif horaire TTC des intervenants ;
- les apports financiers de la structure de santé pilote ;
- les contributions des autres partenaires financiers ;
- la subvention demandée.

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Pièces justificatives complémentaires de la structure portant administrativement le projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Statuts signés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Fiche INSEE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte annuel clos ou état financier approuvé du dernier exercice clos

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclaration du Journal officiel de la République française (JORF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de non récupération de la TVA

L'association a-t-elle perçu, au cours des trois derniers exercices, des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat ?

(dont l'exercice en cours)

Par exemple : Décision Almunia, règlement de minimis, régime d'aide pris sur la base du RGEC, etc.

Cochez la mention applicable

- Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration des aides perçues, au cours des trois derniers exercices, au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Information finale

Précisions

<ul class="fr-mb-8v">

Les candidats dont le projet sera retenu devront sur tous leurs supports de communication apposer le logo des trois financeurs avec la mention « Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Agence Régionale de Santé et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du programme Culture et Santé ».

La structure de santé concernée s'engage à intégrer la démarche culturelle dans son projet d'établissement afin d'en assurer la continuité.

La DRAC, l'ARS et la Région doivent être tenues informées des temps de restitution. Le cas échéant, un exemplaire des éventuelles productions matérielles (CD, DVD, livret...) devra leur être adressé.

Toute action retenue dans le cadre de cet appel à projet devra faire l'objet d'un bilan qualitatif et financier à envoyer impérativement à la DRAC, à l'ARS et à la Région dans les 6 mois suivant l'achèvement de l'opération. Cette évaluation sera élaborée conjointement par la structure de santé et la structure culturelle.

Les subventions attribuées dans le cadre du programme « Culture et Santé » ne peuvent servir à couvrir les frais de fonctionnement de la structure de santé ou de l'opérateur culturel.

Toute modification ou évolution du projet avant son achèvement devra être soumise à la validation de l'ARS, de la DRAC et de la Région.

Si l'action prévue et aidée dans le cadre de l'appel à projets n'est pas réalisée, le montant des subventions devra être restitué.

Les dossiers retenus à l'issue de la commission et relevant du financement exclusif ou partiel de la Région devront faire, dans un deuxième temps, l'objet d'une demande financière sur la plateforme de la Région "Subventions en ligne". Les modalités de la démarche vous seront communiquées par courrier.

Compte-rendu de l'action subventionnée

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, rend obligatoire la **transmission d'un compte-rendu à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée**, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.